

**Programme « DeSIRA – *Development Smart Innovation through Research in
Agriculture* »**

Convention de contribution : FOOD/2021/422-681

*Activité 3.4: Renforcement du dialogue inter-pays et international, mise à l'échelle et création
de synergies*

*Livrable 3.4.4 : Rapport sur l'analyse des cadres politiques pertinents pour
l'Afrique qui peuvent être exploités pour promouvoir les NUS dans la lutte
contre l'insécurité alimentaire/nutritionnelle, la vulnérabilité climatique et
la pauvreté, avec des recommandations sur les actions nécessaires pour
faire progresser les NUS dans la région*



Partenaire responsable l'activité : Alliance de Bioversity International et CIAT

Partenaires concernés : CIHEAM-Bari, CNR, Natural Resources Institute Finland (Luke),
Université Joseph Ki-Zerbo, Université Abdou Moumouni

Septembre 2025

Statut : Approuvé

Distribution : Externe

Groupe de travail :

- *Alliance de Bioversity International et CIAT : OTIENO Gloria, GRAZIOLI Francesca, MENDONCE Sharon*
- *AICS : ACASTO Filippo*
- *CIHEAM : Hamid EL BILALI*
- *Institut finlandais des ressources naturelles (Luke) : ROKKA Susanna*
- *Université Abdou Moumouni : DIADIE Halima, MAAROUHI M. Inoussa, BABOUSSOUNA Awal, DAMBO Lawali*
- *Université Joseph Ki- Zerbo : TIETIAMBOU Fanta, BAYALA Stéphane, SAWADOGO Emmanuel, NANEMA Jacques*
- *CNR : BOARI Francesca*

Photo en couverture : Intervenants lors de notre événement spécial « L'avenir des cultures d'opportunité », organisé lors du Forum africain sur les systèmes alimentaires 2025. Cet événement s'appuie sur l'activité 3.4 du projet SUSTLIVES et a marqué le lancement du groupe de travail sur les cultures d'opportunité africaines.

Crédit : Fatimata Kone/Bioversity International

Citation suggérée :

SUSTLIVES (2025). Rapport sur l'analyse des cadres politiques pertinents pour l'Afrique qui peuvent être exploités pour promouvoir les NUS dans la lutte contre l'insécurité alimentaire/nutritionnelle, la vulnérabilité climatique et la pauvreté, avec des recommandations sur les actions nécessaires pour faire progresser les NUS dans la région. Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), Ouagadougou (Burkina Faso) & Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM-Bari), Valenzano (Bari, Italie).

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement le point de vue de l'Union européenne.

Table des matières

Liste des abréviations et acronymes.....	4
Résumé	5
Introduction	6
Cultures d'opportunité dans les politiques et les cadres réglementaires.....	8
Activité 3.4 : Résultats de l'enquête auprès des parties prenantes	11
Recommandations.....	16
Conclusion	18
Références.....	19
Annexe : Enquête auprès des parties prenantes.....	22

Liste des abréviations et acronymes

AICS	Agence italienne de coopération au développement
AOCC	Consortium africain des cultures orphelines
ASBP	Programme africain de semences et de biotechnologies
AUDA-NEPAD	Agence de développement de l'Union africaine – Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
BOLDER	Initiative pour la biodiversité au service des opportunités, des moyens de subsistance et du développement
BSF5	Fonds de partage des avantages (5e cycle)
CDN	Contributions déterminées au niveau national
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CIHEAM	Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes
CNR	Conseil national de la recherche (Italie)
CROPS4HD	Consommation de cultures et de produits orphelins résilients pour une alimentation plus saine
CSASFC	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
FIDA	Fonds international de développement agricole
GAPAD	Plan d'action mondial pour la diversification agricole
GBF	Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
HLPE	Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition
MAMO II	Programme de résilience climatique et de moyens de subsistance ruraux au Malawi et au Mozambique (Phase II)
Normes DUHS	Normes de distinction, d'uniformité et de stabilité
NUS	Espèces négligées et sous-utilisées
ODD	Objectifs de développement durable
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
PDFF	Dispositif de financement « Le pouvoir de la diversité »
PNIA	Plans nationaux d'investissement agricole
SAFEVEG	Pratiques agricoles et post-récoltes durables et intelligentes face au climat pour augmenter la consommation de légumes dans les zones urbaines et périurbaines
SD=HS	Semer la diversité = récolter la sécurité
TIRPAA	Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
UA	Union africaine
VACS	Vision pour des cultures et des sols adaptés
ZLECA	Zone de libre-échange continentale africaine Accord de libre-échange continental africain

Résumé

Ce rapport synthétise l'analyse des principaux cadres politiques africains susceptibles d'être mis à profit pour promouvoir les espèces négligées et sous-utilisées (NUS) ou les cultures d'opportunité, comme stratégie de lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la vulnérabilité climatique et la pauvreté. Il s'appuie sur les conclusions de l'enquête auprès des parties prenantes de l'activité 3.4 de SUSTLIVES, menée en ligne entre mars et mai 2025. Grâce aux réponses de 67 parties prenantes de 21 pays africains, l'enquête a recensé les acteurs engagés dans des initiatives liées aux cultures d'opportunité, identifié les modèles de communication et de collaboration, et mis en évidence les possibilités de transposition à plus grande échelle et de création de synergies. Le rapport proposé également s'appuie sur l'activité 3.1, « *Analyse des politiques et des cadres réglementaires actuels* », en particulier le livrable « *Analyse des politiques et cadres réglementaires actuels concernant les espèces négligées et sous-utilisées (NUS) au Burkina Faso et au Niger* ».

Enfin, le rapport formule des recommandations sur les actions nécessaires pour renforcer l'intégration et la promotion des cultures d'opportunité dans la région. Les principales recommandations insistent sur l'intégration explicite des cultures d'opportunité dans les politiques sectorielles nationales – de l'agriculture et de la nutrition au commerce et à l'adaptation au changement climatique – afin d'améliorer leur visibilité, leur reconnaissance et leur soutien à long terme. Une approche multisectorielle est essentielle, axée non seulement sur la production et les systèmes semenciers, mais aussi sur les secteurs intermédiaires qui permettent la transformation, la commercialisation et la consommation. Une attention particulière doit être accordée au potentiel de commercialisation et d'exportation, en veillant à ce que les cultures d'opportunité passent d'une utilisation de subsistance à des produits de base viables.

Il est tout aussi important d'harmoniser les réglementations en matière de sécurité des aliments, les normes de qualité et les exigences d'étiquetage afin de permettre aux produits issus de cultures d'opportunité de bénéficier d'une concurrence loyale et d'accéder aux marchés régionaux et internationaux. Les stratégies futures du Burkina Faso et du Niger devraient s'inspirer des bonnes pratiques et des expériences politiques réussies d'autres pays africains, telles que l'inclusion des céréales traditionnelles dans les programmes d'alimentation scolaire et la reconnaissance des systèmes semenciers autochtones dans les législations semencières nationales, afin de garantir une mise en œuvre efficace, évolutive et adaptée au contexte.

Introduction

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle, la vulnérabilité climatique et la pauvreté persistante continuent de poser des défis complexes et interdépendants à travers l'Afrique. En 2024, plus de 307 millions de personnes en Afrique étaient confrontées à la faim, soit plus d'un cinquième de la population (World Health Organisation, 2025). Les enfants sont les plus durement touchés : des estimations récentes situent la prévalence du retard de croissance à environ 30 % en Afrique, avec environ 62 millions d'enfants souffrant d'un retard de croissance rien qu'en Afrique subsaharienne (UNICEF, 2025). La pauvreté reste généralisée ; selon les parités de pouvoir d'achat actualisées de 2021, 45,5 % des Africains subsahariens vivaient avec moins de 2,15 dollars par jour en 2022 (World Bank, 2025). Les pressions climatiques s'intensifient. En 2024, la température moyenne à la surface de l'Afrique était de 0,86 °C supérieure à la norme de 1991-2020, avec une chaleur et des conditions météorologiques extrêmes perturbant l'agriculture, tandis que le GIEC (IPCC, 2022) prévient que le continent supporte une part disproportionnée d'exposition et de vulnérabilité à des niveaux de réchauffement plus élevés.

Face à ces défis, la nécessité de diversifier les systèmes agricoles et les sources alimentaires au-delà des principales cultures de base est de plus en plus reconnue. Parmi les solutions les plus prometteuses figurent les cultures d'opportunité, autrement appelées espèces négligées et sous-utilisées (NUS), les cultures mineures, oubliées ou indigènes (Lara et al, 2023). Les cultures d'opportunité constituent un vaste groupe d'espèces alimentaires domestiquées, semi-domestiquées et sauvages, riches en biodiversité, marginalisées, voire totalement ignorées, par les chercheurs, les sélectionneurs et les décideurs politiques (Padulosi et al., 2013). Bien que souvent négligées, les cultures d'opportunité sont souvent riches en nutriments, importantes sur le plan culturel et font depuis longtemps partie des régimes alimentaires locaux. Elles sont également remarquablement résilientes, nécessitant moins d'eau et d'intrants chimiques que de nombreuses variétés de cultures modernes. Malgré leur potentiel, comme évoqué ci-dessus (Hunter et al., 2019), ces cultures reçoivent un soutien limité en termes d'investissement dans la recherche, de services de vulgarisation et de développement du marché, ce qui contribue à leur négligence dans les programmes de développement nationaux.

Le projet SUSTLIVES (*Soutenir et valoriser le patrimoine de cultures locales au Burkina Faso et au Niger pour améliorer les conditions de vie et les écosystèmes*) vise à inverser cette tendance. Financé par l'Union européenne et mis en œuvre par des partenaires nationaux et internationaux, SUSTLIVES vise à améliorer la résilience, la santé et les moyens de subsistance des communautés rurales du Burkina Faso et du Niger en favorisant une meilleure connaissance et une utilisation durable des cultures d'opportunité locales. Concrètement, les activités s'articulent autour de trois piliers principaux : **(i)** le renforcement des systèmes semenciers communautaires et de la recherche participative pour améliorer la disponibilité de semences de NUS de qualité ; **(ii)** le développement de chaînes de valeur inclusives et durables qui autonomisent les femmes et les jeunes et élargissent les opportunités de marché ; et **(iii)** la mise en place de mécanismes de dialogue politique et de gouvernance pour intégrer les cultures d'opportunité dans les programmes de sécurité alimentaire et climatique.

Dans le cadre de ce dernier pilier, l'activité 3.1, « Analyse des politiques et des cadres réglementaires actuels », et plus particulièrement le livrable « *Analyse des politiques et cadres réglementaires*

actuels concernant les espèces négligées et sous-utilisées (NUS) au Burkina Faso et au Niger », a permis d'identifier les stratégies et les politiques actuelles qui soutiennent la promotion des NUS au Burkina Faso et au Niger. L'activité 3.4 « Renforcement du dialogue inter-pays et international, mise à l'échelle et création de synergies » s'appuie sur ces conclusions et a contribué à la création du Groupe de travail africain sur les cultures d'opportunité dans le cadre de la Plateforme africaine pour les semences et la biotechnologie (ASBP) de l'Union africaine (UA).

Depuis 2023, le Groupe de travail a organisé des ateliers consultatifs à Ouagadougou et virtuellement dans tout le Sahel, cartographiant les parties prenantes de 21 pays africains, analysant les cadres politiques existants et identifiant les points d'entrée pour l'intégration des cultures d'opportunité dans les stratégies continentales telles que la Déclaration de Malabo et l'Agenda 2063. Il a également favorisé les synergies avec les acteurs régionaux, notamment le Forum pour la recherche agricole en Afrique (FARA), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et l'Agence de développement de l'Union africaine - Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (AUDA-NEPAD), ainsi qu'avec la société civile, positionnant le Groupe de travail comme un mécanisme de coordination qui relie les initiatives locales aux processus politiques continentaux.

L'un des moyens essentiels d'accroître l'impact des cultures d'opportunité en Afrique est l'alignement stratégique sur les cadres politiques continentaux existants. Ces cadres définissent le mandat politique et les orientations opérationnelles du développement agricole et rural sur l'ensemble du continent. Parmi eux figure la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie, qui met l'accent sur la croissance inclusive, la résilience et l'objectif d'éradication de la faim d'ici 2025. Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), une initiative de l'Agenda 2063, y est étroitement lié et soutient une croissance tirée par l'agriculture comme moteur de l'élimination de la faim et de la réduction de la pauvreté.

D'autres cadres, notamment l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, la Stratégie de l'Union africaine pour un développement résilient face au changement climatique (2022-2032) et les Plans d'investissement agricole (PNIA) au niveau national, présentent tous des points d'entrée pour intégrer les cultures d'opportunité dans les politiques et programmes de développement durable, en particulier dans les domaines de la conservation de l'agrobiodiversité, des moyens de subsistance ruraux et de la résilience climatique.

Ce rapport examine donc dans quelle mesure ces cadres politiques abordent actuellement, ou pourraient être mis à profit pour soutenir, la promotion des cultures d'opportunité. Il identifie les lacunes politiques, les opportunités et les actions stratégiques nécessaires pour garantir que les cultures d'opportunité contribuent efficacement à la transformation des systèmes alimentaires africains. Ce faisant, l'analyse soutient les objectifs plus larges du projet SUSTLIVES et alimente directement les travaux de l'Activité 3.4, qui a créé le Groupe de travail sur les cultures d'opportunité dans le cadre du Programme africain de partenariat agricole (PAFA) de l'UA. Ainsi, le rapport contribue à positionner les cultures d'opportunité au cœur des ambitions régionales et continentales de l'Afrique pour un avenir de sécurité alimentaire, de résilience climatique et de prospérité.

Cultures d'opportunité dans les politiques et les cadres réglementaires

De multiples politiques, stratégies et processus mondiaux et régionaux promeuvent l'utilisation, la gestion et la conservation durables de la biodiversité, y compris des cultures d'opportunité, en tant que contributions essentielles à la sécurité alimentaire et à la diversité alimentaire. À l'échelle mondiale, l'Accord de Paris sur les changements climatiques (2015) fournit le cadre général d'un développement résilient au changement climatique, en mettant l'accent sur des mesures d'adaptation pilotées par les pays, sensibles au genre et participatives. S'y rattachent les Objectifs de développement durable (ODD) et les Contributions déterminées au niveau national (CDN), qui appellent à des actions concrètes pour aligner les systèmes agricoles sur les objectifs climatiques et de durabilité (General Assembly of the United Nations, 2015 ; UNFCCC, 2024). Les ODD 2 (Faim zéro), 13 (Action pour le climat) et 15 (Vie terrestre) sont particulièrement pertinents pour SUSTLIVES, ainsi que la cible 2.5 des ODD, qui appelle explicitement au maintien de la diversité génétique grâce à des banques de semences et de plantes aux niveaux national, régional et international.

Le Cadre mondial pour la biodiversité Kunming - Montréal (CMB) offre un autre cadre propice. Bien que les cultures d'opportunité ne soient pas explicitement nommées, des cibles clés, telles que l'objectif 5 sur l'utilisation durable et légale des espèces sauvages et l'objectif 13 sur le partage juste et équitable des avantages, soutiennent directement l'intégration des cultures d'opportunité dans les politiques nationales de biodiversité. En tirant parti des engagements du CMB, les pays africains peuvent justifier des investissements plus importants dans la conservation et l'utilisation durable des cultures d'opportunité (Convention on Biological Diversity, 2022).

Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) renforce ces programmes mondiaux en soulignant la nécessité de trajectoires de transition adaptées au contexte vers des systèmes alimentaires durables. Ses recommandations appellent à soutenir des systèmes de production diversifiés et résilients, notamment en adaptant la réglementation relative à la propriété intellectuelle et aux ressources génétiques afin de garantir l'accès des agriculteurs à des semences adaptées aux conditions locales et de préserver les échanges de semences entre agriculteurs, un mécanisme crucial pour la conservation et l'utilisation des cultures d'opportunité (HLPE, 2023).

Au niveau continental, la Déclaration de Malabo a engagé les États membres de l'UA à allouer 10 % de leurs budgets nationaux à l'agriculture et à accélérer une croissance inclusive et résiliente dans le but de mettre fin à la faim d'ici 2025 (African Union, 2014). Dans ce cadre, des cultures telles que le moringa ont déjà été priorisées en tant que produits stratégiques. Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), intégré à l'Agenda 2063, fournit le cadre politique de l'Afrique pour la transformation agricole, la sécurité alimentaire et la prospérité, fondé sur les principes d'inclusion, de responsabilité et de planification fondée sur des données probantes (African Union Commission, 2015). L'accent mis par le PDDAA sur l'agro-industrialisation, l'agriculture sensible à la nutrition et la résilience offre des points d'entrée clairs pour l'intégration des cultures d'opportunité dans les stratégies nationales et régionales.

Ensemble, ces cadres créent non seulement le mandat politique mais offrent également les outils opérationnels pour élever les cultures d'opportunité d'espèces marginales à des moteurs centraux de la transformation des systèmes alimentaires africains.

Pour concrétiser la vision et les objectifs ambitieux du continent, la Stratégie et le Plan d'action du PDDAA 2026-2035 mettent en avant six objectifs stratégiques, dont la production alimentaire durable, le commerce, la sécurité nutritionnelle, l'inclusion, la résilience et la gouvernance. Il est important de noter que ses interventions reconnaissent explicitement le rôle des systèmes semenciers gérés par les agriculteurs et des semences autochtones résilientes au climat, offrant ainsi un point de départ clair pour l'intégration des cultures d'opportunité dans les programmes agricoles nationaux. L'appel à encourager la production et la consommation de cultures africaines traditionnelles et autochtones dans le cadre des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle souligne encore davantage la pertinence du PDDAA pour la mise à l'échelle des cultures d'opportunité (African Union Commission, 2024).

En complément du PDDAA, la Stratégie et le Plan d'action de l'Union africaine pour un développement résilient face au changement climatique (2022-2032), bien que ne mentionnant pas directement les cultures d'opportunité, privilégient l'agriculture résiliente au changement climatique et la biodiversité (African Union Commission, 2022). Cela concorde étroitement avec les avantages adaptatifs des cultures d'opportunité, qui sont souvent résistantes à la sécheresse et aux ravageurs, nécessitent peu d'intrants et sont adaptées à la production agroécologique. L'intégration des cultures d'opportunité dans les Contributions déterminées au niveau national (CDN), les cadres d'agriculture intelligente face au climat et les politiques d'agroécologie renforcerait à la fois la résilience et la nutrition tout en diversifiant les systèmes alimentaires locaux.

De même, l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons propose un vaste plan de développement qui relie les cultures d'opportunité aux aspirations de croissance inclusive, de sécurité alimentaire et de préservation de la biodiversité. L'aspiration 1 (éliminer la faim grâce à une agriculture moderne et productive) et l'aspiration 6 (développement porté par les populations, en particulier les femmes et les jeunes) offrent des synergies directes avec la promotion des cultures d'opportunité (African Union Commission, 2015). Les cultures d'opportunité peuvent simultanément générer des gains de productivité, renforcer la souveraineté alimentaire et générer de nouvelles opportunités de subsistance pour les entreprises dirigées par des jeunes et des femmes.

Plus récemment, la Position de l'Afrique sur les systèmes alimentaires (2025) souligne que l'élargissement du panier alimentaire de l'Afrique par un investissement intentionnel dans les cultures traditionnelles et indigènes sert à la fois les objectifs de nutrition et de résilience (AUDA - NEPAD, 2021). Les femmes et les petits exploitants agricoles gèrent déjà bon nombre de ces cultures, ce qui les place au cœur de systèmes alimentaires inclusifs, peu coûteux et durables. Du point de vue de la résilience climatique, les cultures d'opportunité répondent directement aux vulnérabilités mises en évidence dans le cadre des systèmes alimentaires de l'UA. La hausse des températures, les précipitations imprévisibles et les phénomènes météorologiques extrêmes menacent les cultures de base, stipulant que les espèces tolérantes à la sécheresse comme le sorgho et le mil offrent des alternatives fiables. En diversifiant la production et la consommation, ces cultures réduisent les risques de mauvaises récoltes, stabilisent les revenus et améliorent la nutrition des ménages. De plus, leur intégration dans des produits à valeur ajoutée crée de nouveaux marchés et offre aux petits exploitants des opportunités de participer aux chaînes de valeur et d'améliorer leurs moyens de subsistance. Le cadre souligne également que des investissements dans la recherche, les systèmes semenciers, les technologies de transformation et les politiques de

soutien sont nécessaires pour libérer le potentiel des cultures d'opportunité dans les systèmes alimentaires africains. En accord avec la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ces cultures pourraient également ancrer les chaînes de valeur régionales, garantissant que les stratégies d'adaptation au climat améliorent simultanément la souveraineté alimentaire, les revenus des agriculteurs et la compétitivité commerciale continentale.

La gouvernance du système semencier est également centrale. La réglementation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui exige que les semences certifiées répondent aux normes de distinction, d'homogénéité et de stabilité (DHS), constitue un obstacle pour de nombreuses variétés traditionnelles (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest [CEDEAO], 2008). Pourtant, les approches émergentes mettent l'accent sur la complémentarité entre les systèmes semenciers formels et paysans. Les banques de semences communautaires, la sélection participative et les initiatives régionales telles que CROPS4HD et SAFEVEG montrent des pistes pour renforcer la sécurité semencière des cultures d'opportunité tout en respectant les droits des agriculteurs et les pratiques culturelles. Cette double approche – associant les innovations informelles menées par les agriculteurs à des cadres formels – devrait être davantage institutionnalisée aux niveaux national et continental.

Enfin, les programmes impulsés par la société civile, tels que le Manifeste mondial sur les aliments oubliés, le Plan d'action mondial pour la diversification agricole (GAPAD) et le Manifeste de Rome sur l'agrobiodiversité, rassemblent des engagements internationaux visant à repositionner les cultures d'opportunité au cœur de la transformation des systèmes alimentaires (AARINENA et al., 2021 ; Africa Industrial Research & Agricultural Development, 2016 ; International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture et al., 2021). Ces instruments réaffirment la nécessité d'un changement systémique dans la recherche, la vulgarisation, la gouvernance et le développement des capacités, les petits exploitants agricoles étant reconnus comme les gardiens et les innovateurs des cultures oubliées.

Activité 3.4 : Résultats de l'enquête auprès des parties prenantes

Cette enquête auprès des parties prenantes de l'activité 3.4 de SUSTLIVES a été menée en ligne entre mars et mai 2025. Grâce aux réponses de 67 parties prenantes réparties dans 21 pays africains, l'enquête a permis de cartographier les acteurs impliqués dans des projets liés aux cultures d'opportunité, d'identifier les modèles de communication et de collaboration, et de mettre en évidence les possibilités de renforcement et de création de synergies. Les principales conclusions sont résumées ci-dessous.

Acteurs des systèmes alimentaires des cultures d'opportunité en Afrique

Parmi les répondants, les chercheurs constituaient le groupe le plus important (30 %), suivis des spécialistes des systèmes semenciers (21 %), tandis que les experts en développement des capacités, les sélectionneurs, les gestionnaires de banques de gènes, les décideurs politiques, les nutritionnistes et les transformateurs représentaient une part plus faible. Le nombre limité de répondants parmi les professionnels des politiques, de la nutrition, de la transformation et du marché souligne l'importance de la collaboration entre les différents niveaux du système alimentaire et reflète la diversité des acteurs nécessaires pour promouvoir les cultures d'opportunité en Afrique.

Portée des activités et programmes sur les cultures d'opportunité en Afrique

Une majorité substantielle des répondants (61 %) ont indiqué que leurs institutions avaient mis en œuvre ou soutenu des projets sur les cultures d'opportunité au cours des cinq dernières années, soit 30 projets au total. Cette tendance souligne la reconnaissance croissante du rôle crucial des cultures d'opportunité pour la résilience climatique, la sécurité nutritionnelle et la diversification des moyens de subsistance (Figure 1). Parallèlement, l'absence d'engagement de près de deux cinquièmes des institutions met en évidence un potentiel inexploité considérable qui pourrait être exploité pour renforcer et intégrer davantage les cultures d'opportunité dans les systèmes alimentaires. En termes de portée, les répondants ont identifié des projets couvrant la conservation, les systèmes semenciers, le développement de la chaîne de valeur et le plaidoyer politique, reflétant un large champ d'action sur le continent (Figure 2).

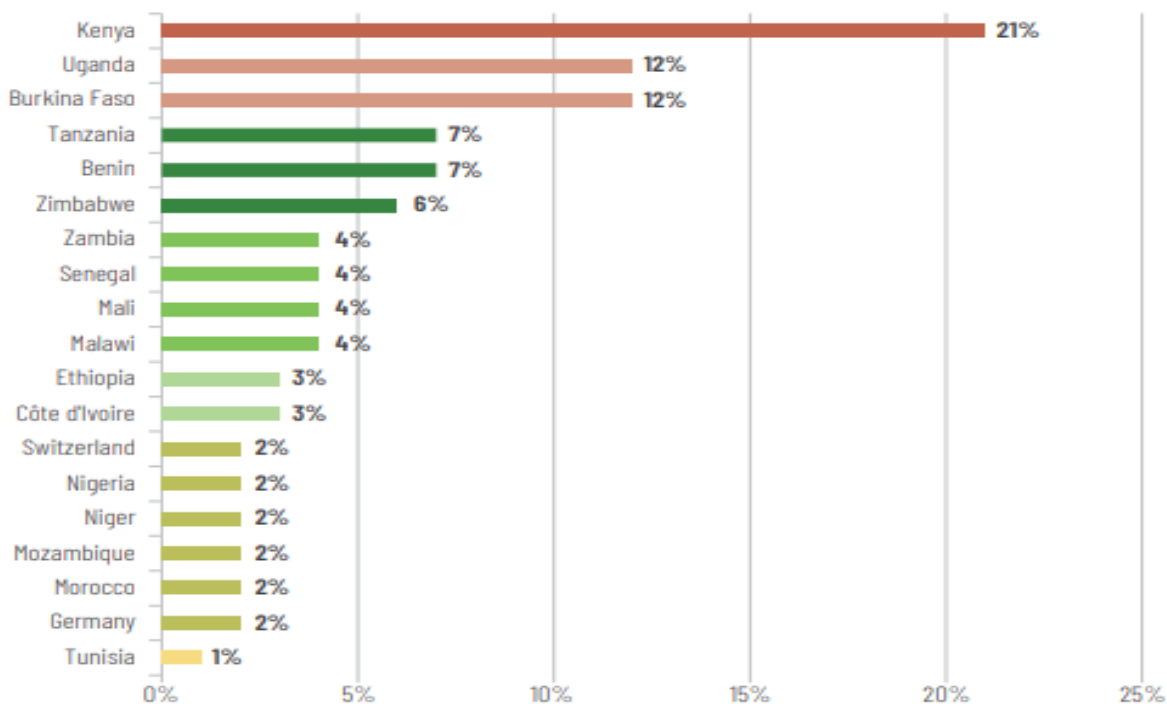


Figure 1 : Répartition géographique des répondants à l'enquête.

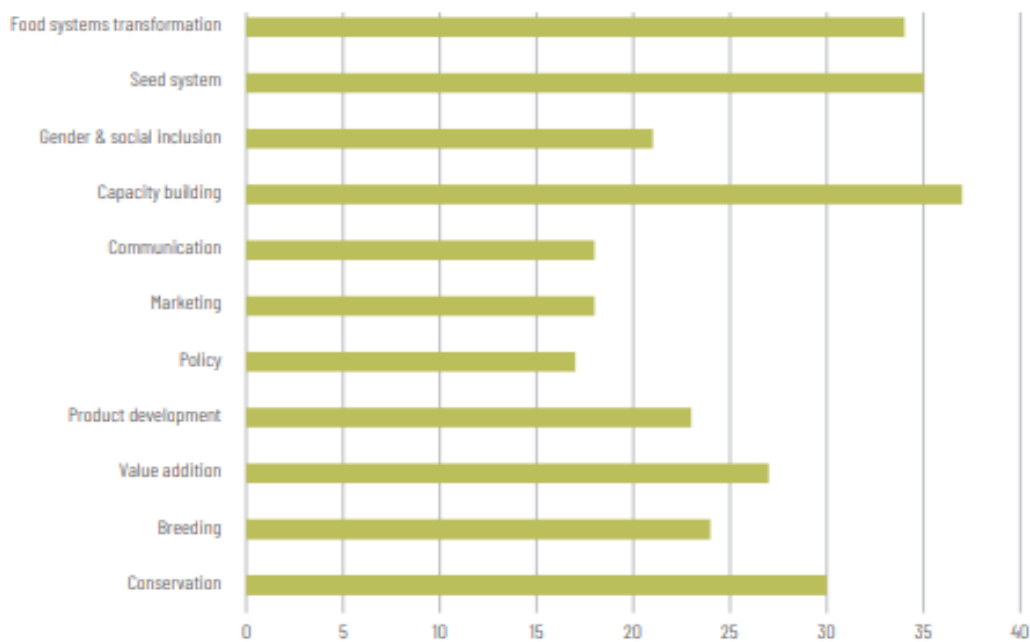


Figure 2 : Portée des activités de recherche et développement (R&D) sur les cultures d'opportunité en Afrique.

Outre le projet SUSTLIVES, les initiatives suivantes ont présenté un intérêt notable :

- 1) AmaGrain, qui met l'accent sur la diversité des semences et les réseaux d'agriculteurs, garantissant l'accès à du matériel végétal de qualité et renforçant le rôle des agriculteurs en tant que gardiens de la biodiversité agricole.
- 2) Programme de résilience climatique des moyens de subsistance ruraux au Malawi et au Mozambique (MAMO II) : Financé par le Fonds de développement norvégien, MAMO II vise à ce que les communautés agricoles à petite échelle deviennent résilientes et fassent partie de systèmes alimentaires durables.
- 3) Les projets du Fonds de partage des avantages (BSF5), qui ont amélioré la conservation tout en renforçant l'accès des agriculteurs à des semences diversifiées et en soutenant des mécanismes équitables de partage des avantages.
- 4) Initiatives des projets Crop Trust, notamment
 - L'initiative BOLDER (Biodiversité pour les opportunités, les moyens de subsistance et le développement) est conçue pour renforcer la conservation et l'utilisation de la diversité des cultures, en garantissant des systèmes alimentaires résilients et en préservant les ressources génétiques tout en favorisant leur intégration dans les systèmes de sélection, d'agriculture et de marché au profit des agriculteurs et des communautés du monde entier.
 - Mécanisme de financement Power of Diversity (PDFF) – axé sur la promotion de cultures d'opportunité nutritives et résilientes au climat en renforçant et en soutenant leurs chaînes de valeur et en favorisant les marchés, contribuant ainsi à terme à des systèmes agricoles plus diversifiés, durables et plus sûrs sur le plan alimentaire.
- 5) Vision pour des cultures et des sols adaptés (VACS) : le Département d'État américain a lancé le mouvement VACS, en partenariat avec l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le mouvement VACS s'efforce de promouvoir des systèmes agroalimentaires résilients en Afrique : a) en stimulant la productivité des cultures d'opportunité ; b) en améliorant la nutrition grâce au développement et au déploiement de systèmes de culture diversifiés et résilients au climat ; c) en favorisant la santé des sols ; et d) en renforçant les capacités des chercheurs en Afrique.
- 6) Consommation de cultures et produits orphelins résilients pour une alimentation plus saine (CROPS4HD) : CROPS4HD est un programme qui promeut la production et la consommation de cultures locales résilientes et garantit une alimentation saine et diversifiée à la population. Pour que ces plantes locales développent leurs bienfaits, le projet se concentre également sur le plan politique et vise à renforcer le rôle des semences paysannes et à dépenaliser leur diffusion.

Le volet politique du projet s'articule autour de deux systèmes interconnectés : les systèmes semenciers et les systèmes alimentaires en général. La politique de CROPS4HD s'adresse à tous les niveaux : local, national, sous-régional et international. Le projet adopte une approche fondée sur les droits humains, qui renforce la capacité des détenteurs d'obligations à s'acquitter de leurs obligations et encourage les détenteurs de droits à les revendiquer. Les gouvernements sont sensibilisés à leurs trois niveaux d'obligation : respecter, protéger et réaliser les droits.

Dans une cartographie du cadre normatif impliqué dans la protection des droits semenciers des agriculteurs, le projet a mis en évidence la Déclaration des Nations Unies de 2018 sur les droits des paysans et autres travailleurs ruraux comme une déclaration interprétative d'autres traités contraignants relatifs aux droits de l'homme dans le sens où elle aide à les lire et à les adapter aux besoins spécifiques des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales, en tant que membres à part entière de la *famille humaine* (Alliance for Food Sovereignty in Africa, 2022). L'article 19 de cette déclaration est exclusivement consacré à la consécration et à l'interprétation de ce que signifie le droit des paysans aux semences et mentionne explicitement : « Les États prennent des mesures appropriées pour garantir que la recherche et le développement agricoles intègrent les besoins des agriculteurs et autres personnes travaillant dans les zones rurales et que les agriculteurs et autres personnes travaillant dans les zones rurales participent activement à la définition des priorités et à la conduite de la recherche et du développement, en tenant compte de leur expérience, et augmentent les investissements dans la recherche et le développement sur les cultures et les semences orphelines pertinentes pour les besoins des agriculteurs et autres personnes travaillant dans les zones rurales ».

- 7) Avec le soutien de l'Union africaine, le Consortium africain pour les cultures orphelines (AOCC) a pour objectif principal d'intégrer davantage les cultures orphelines dans les systèmes alimentaires africains. Pour ce faire, son objectif est de séquencer, d'assembler et d'annoter les génomes de 101 cultures vivrières traditionnelles africaines afin de faciliter leur amélioration génétique. Parmi les partenaires fondateurs de l'AOCC figurent l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD, anciennement le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique) et *World Agroforestry Centre*, Mars Inc., l'Université de Californie à Davis et le Fonds mondial pour la nature. Depuis son lancement, 38 autres partenaires ont rejoint le mouvement pour lutter contre la malnutrition et mettre fin au retard de croissance en Afrique.
- 8) Semer la diversité = Récolter la sécurité (SD=HS) est un projet conjoint d'Oxfam Novib et d'organisations de la société civile. Leur mission est de soutenir les peuples autochtones et les petits exploitants agricoles – hommes, femmes et jeunes – afin qu'ils puissent jouir de leurs droits d'agriculteurs et avoir la capacité d'accéder aux ressources phytogénétiques, de les développer et de les utiliser pour améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle face au changement climatique.

SD=HS œuvre à la création d'un environnement politique et institutionnel favorable aux systèmes semenciers paysans, à la diversité des exploitations agricoles et à la mise en œuvre des droits des agriculteurs. SD=HS se distingue par sa mise en œuvre concrète des éléments clés du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (2001) et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (2018). Ce programme aide les agriculteurs à analyser les conséquences des lois nationales existantes sur leurs activités ; à élaborer des propositions pour améliorer ces lois ; et à promouvoir des réformes politiques qui mettent en œuvre efficacement les droits des agriculteurs et soutiennent les systèmes semenciers paysans.

D'autres initiatives ont été mentionnées, notamment TREEFOOD et AV4Resilience, qui contribuent toutes à l'élargissement de la recherche et de la pratique en matière de cultures d'opportunité.

Communication et partage de connaissances via des plateformes et des réseaux sur les cultures d'opportunité en Afrique

Les résultats de l'enquête révèlent que les acteurs du secteur des cultures d'opportunité participent activement à une variété de plateformes et de réseaux collaboratifs, témoignant d'un écosystème multi-acteurs dynamique. Environ la moitié des répondants (50 %) participent à des plateformes multi-acteurs, 47 % à des communautés de pratique et 41 % à d'autres groupes d'acteurs, tandis que 17 % sont engagés dans d'autres types de réseaux. Cette diversité souligne l'importance de l'échange de connaissances, du plaidoyer et de la coordination aux niveaux local, national et régional. On observe également une forte volonté de s'engager davantage parmi les répondants : 80 % sont intéressés par les plateformes régionales, 64 % par les forums nationaux d'acteurs et 61 % par les communautés de pratique, ce qui souligne l'importance accordée à la collaboration transnationale, aux dialogues nationaux et à l'apprentissage entre pairs. Collectivement, ces résultats suggèrent qu'une approche à plusieurs niveaux – associant innovation locale, expertise en recherche, influence politique et engagement auprès du marché – sera la plus efficace pour intensifier les initiatives en faveur des espèces négligées et sous-utilisées et renforcer des systèmes alimentaires résilients, nutritifs et durables.

Globalement, les résultats de l'enquête révèlent un engagement fort de la part de divers acteurs, notamment les agriculteurs, les ONG, les gouvernements, les instituts de recherche et les entreprises privées, mais soulignent également la fragmentation, le manque d'harmonisation des politiques et les liens limités avec les marchés. Les parties prenantes ont souligné la nécessité d'une plateforme continentale sous l'égide de l'Union africaine pour harmoniser les politiques, renforcer les systèmes de conservation et promouvoir une participation inclusive.

Recommandations

L'accès limité des agriculteurs à des semences de qualité constitue un obstacle majeur à l'intégration des cultures d'opportunité (McMullin et al., 2021). Cette sécurité semencière limitée peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment l'opacité des marchés, la faible demande, l'inadéquation de la réglementation pour la production locale de semences et le faible pouvoir d'achat. Van Zonneveld et al. (2024) identifient quatre conditions majeures à remplir pour élargir l'accès des agriculteurs à des semences de qualité issues de cultures d'opportunité. Ces conditions constituent le fondement d'un environnement favorable : (i) la diversité des cultures d'opportunité doit être explicitement incluse dans les stratégies politiques, garantissant qu'elles ne soient plus négligées dans la planification agricole ; (ii) ces cultures doivent être disponibles pour la sélection et la reproduction, soutenues par des investissements dans les banques de gènes, la sélection participative et les programmes de pré-sélection ; (iii) elles doivent être intégrées dans les filières de sélection et les systèmes de vulgarisation agricole, afin que les agriculteurs puissent accéder à des variétés améliorées et adaptées localement ; et (iv) les semences doivent être accessibles à tous les agriculteurs, avec une attention particulière aux femmes et aux groupes défavorisés, qui sont souvent les principaux dépositaires et utilisateurs de ces cultures, mais qui sont confrontés à des obstacles structurels pour accéder aux ressources.

Pour concrétiser ces conditions, les auteurs proposent huit actions politiques susceptibles d'avoir un impact rapide à court terme et une transformation systémique à long terme. Ensemble, ces actions visent à débloquer l'offre et la distribution de semences de qualité, à combler l'écart entre les ambitions politiques et la réalité des agriculteurs, et à créer un effet multiplicateur pour les investissements dans le développement de variétés de cultures plus nutritives dans un contexte de changement climatique.

1. Donner la priorité aux cultures d'opportunité et les intégrer dans les stratégies et politiques nationales et régionales, en les positionnant aux côtés des principaux produits de base dans les plans d'investissement, les programmes de transformation agricole et les programmes d'alimentation scolaire.
2. Créer un groupe de travail mondial pour aider les gouvernements à identifier les priorités et à cibler les investissements dans les cultures d'opportunité, en garantissant la cohérence entre les objectifs mondiaux de biodiversité et les stratégies nationales de sécurité alimentaire.
3. Promouvoir l'utilisation du Système multilatéral du TIRPAA, permettant aux pays de partager les ressources génétiques des cultures d'opportunité de manière équitable et transparente, tout en préservant les droits des agriculteurs.
4. Développer et mettre en œuvre des feuilles de route régionales pour le sauvetage, la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques des cultures d'opportunité, avec une coopération transfrontalière pour relever les défis communs tels que le changement climatique et les ravageurs.
5. Renforcer les capacités de sélection et de production de semences, en investissant à la fois dans des systèmes formels et dans des initiatives de sélection participative menées par les

agriculteurs pour garantir que des variétés améliorées et résilientes soient développées et multipliées.

6. Créer des réseaux d'innovation pour étendre les services de vulgarisation agricole, en comblant le fossé entre les institutions de recherche et les communautés agricoles et en permettant l'adoption rapide de pratiques prometteuses.
7. Accélérer l'enregistrement et la diffusion des variétés de cultures d'opportunité, en s'attaquant aux goulots d'étranglement posés par les systèmes de certification des semences qui désavantagent actuellement les variétés paysannes et les races locales.
8. Améliorer les systèmes de distribution de semences, en veillant à ce que les femmes, les jeunes et les agriculteurs marginalisés puissent accéder équitablement aux semences par le biais de banques de semences communautaires, de coopératives et de canaux de distribution inclusifs.

Ensemble, ces mesures répondent non seulement aux difficultés immédiates d'accès aux semences, mais posent également les bases d'un système agricole plus résilient, plus sensible à la nutrition et plus adapté au climat. Pour SUSTLIVES, elles fournissent une feuille de route concrète pour que les cultures d'opportunité passent du statut d'espèces de niche ou oubliées à celui d'acteurs majeurs des systèmes alimentaires africains.

Plus précisément, sur la base des résultats de l'enquête auprès des parties prenantes de l'activité 3.4, les recommandations sont les suivantes :

1. Établir une plateforme de coordination continentale : créer un organisme dirigé par l'Union africaine pour harmoniser les politiques et les programmes sur les cultures d'opportunité, en garantissant des efforts alignés entre les pays et en permettant des initiatives évolutives à l'échelle du continent.
2. Renforcer la conservation et l'inclusion : soutenir les banques de semences communautaires, les relier aux banques de gènes nationales et régionales, développer des modèles commerciaux durables et donner la priorité à la participation des femmes et des jeunes à la formation, au leadership et à l'accès aux ressources.
3. Améliorer la communication et le partage des connaissances : mettre en œuvre des stratégies de communication mixtes combinant outils numériques et engagement sur le terrain, traduisant les connaissances techniques dans des formats accessibles aux agriculteurs et aux communautés locales.
4. Développer les liens entre le marché et les politiques : intégrer les cultures d'opportunité dans les programmes d'alimentation scolaire, les plans d'adaptation au climat et les politiques nutritionnelles, tout en investissant dans les chaînes de valeur pour inciter les agriculteurs et encourager la participation du secteur privé.

Conclusion

La cartographie des initiatives confirme l'existence d'une dynamique croissante en Afrique pour repositionner les espèces négligées et sous-utilisées (NUS) comme « cultures d'opportunité » au sein de systèmes alimentaires résilients et inclusifs. Des programmes axés sur la résilience tels que MAMO II au Malawi et au Mozambique, aux partenariats mondiaux comme l'A OCC, en passant par les initiatives fondées sur les droits comme CROPS4HD, les données montrent que les cultures d'opportunité sont de plus en plus reconnues comme essentielles à l'adaptation au changement climatique, à la sécurité nutritionnelle et aux moyens de subsistance en milieu rural.

Plusieurs points communs ressortent de ce panorama d'initiatives. Premièrement, la dimension politique est cruciale, soulignant explicitement l'importance d'intégrer les cultures d'opportunité dans les cadres réglementaires, de préserver les droits semenciers des agriculteurs et de réformer les lois semencières qui défavorisent souvent les variétés locales. Deuxièmement, la science et l'innovation progressent rapidement, comme en témoignent les travaux génomiques de l'A OCC et l'accent mis par le mouvement VACS sur les sols et les systèmes de culture. Cependant, ces efforts doivent être plus étroitement liés aux réalités des agriculteurs grâce à des approches participatives et des systèmes semenciers localisés. Troisièmement, l'importance de l'équité et de l'inclusion est soulignée par la quasi-totalité des initiatives, l'accent étant mis sur les femmes, les jeunes et les communautés autochtones en tant que gardiens de la biodiversité et acteurs essentiels du développement des cultures d'opportunité.

Prises ensemble, ces initiatives démontrent que, malgré les investissements et l'innovation substantiels déjà réalisés dans le domaine des cultures d'opportunité, ce secteur reste fragmenté et manque d'un mécanisme de gouvernance coordonné à l'échelle continentale. Ceci renforce la nécessité du Groupe de travail sur les cultures d'opportunité au sein de la Plateforme africaine des semences et des biotechnologies (ASBP). En réunissant les parties prenantes, en alignant les politiques nationales et régionales et en favorisant l'apprentissage mutuel, le Groupe de travail peut servir de chaînon manquant entre les initiatives dispersées et les engagements politiques continentaux. Son rôle sera de veiller à ce que la dynamique générée par les projets se traduise par un changement systémique, où les cultures d'opportunité sont intégrées aux stratégies nationales des systèmes alimentaires, soutenues par des politiques cohérentes, des chaînes de valeur inclusives et des investissements à long terme¹.

¹ Le [mandat du Groupe de travail sur les cultures d'opportunité en Afrique](#) et une note d'orientation résumant les conclusions du présent rapport et de l'enquête intitulée « Scaling Opportunity Crops in Africa through a Multi-Stakeholder Platform: Aligning with Agenda 2063 and Post-Malabo Commitments and Global Policy Frameworks » sont disponibles sur CGSpace.

Références

Africa Industrial Research & Agricultural Development Alliance. (2016). *GAPAD concept*. <http://www.airca.org/docs/GAPAD-Concept-November-2016.pdf> (airca.org)

African Union Commission. (2015). *Agenda 2063: The Africa We Want*. https://au.int/sites/default/files/documents/36204-doc-agenda2063_popular_version_en.pdf

African Union Commission. (2022). *African Union Climate Change and Resilient Development Strategy and Action Plan (2022–2032)*. https://au.int/sites/default/files/documents/41959-doc-CC_Strategy_and_Action_Plan_2022-2032_08_02_23_Single_Print_Ready.pdf

African Union Commission. (2024). *CAADP Strategy and Action Plan: 2026–2035 (Final draft)*. https://au.int/sites/default/files/documents/44344-doc-3_EN_CAADP_Strategy_and_Action_Plan_-_2026-2035_September_15_2024_Final.pdf

African Union Development Agency – NEPAD. (2021). *AU common position on food systems: Regional submission to the UN Food Systems Summit*. <https://www.nepad.org/sites/default/files/resourcefiles/AU%20Common%20Position%20on%20Food%20Systems%20-%20English%2011-2021.pdf>

African Union. (2014). *Malabo Declaration on Accelerated Agricultural Growth and Transformation for Shared Prosperity and Improved Livelihoods*. https://www.resakss.org/sites/default/files/Malabo%20Declaration%20on%20Agriculture_2014_11%2026-.pdf

Alliance for Food Sovereignty in Africa. (2022). *Niger seed study: A comprehensive assessment of local seed systems and farmer seed networks in Niger*. https://afsafrica.org/wp-content/uploads/2022/06/niger-seed-study-en_compressed.pdf

Association of Agricultural Research Institutions in the Near East and North Africa; Asia-Pacific Association of Agricultural Research Institutions; Crops for the Future; Forum for Agricultural Research in Africa; Global Forum on Agricultural Research and Innovation; Alliance of Bioversity International & CIAT. (2021). *Global manifesto on forgotten foods*. GFAR. https://www.gfair.network/sites/default/files/GlobalManifestoonForgotten%20Foods_web_version.pdf (GFAiR)

Convention on Biological Diversity. (2022). Decision 15/4: *Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework*. <https://www.cbd.int/doc/decisions/cop-15/cop-15-dec-04-en.pdf>

Economic Community of West African States (ECOWAS). (2008). Regulation C/REG.4/05/08 on harmonization of the rules governing quality control, certification and marketing of plant seeds and seedlings in the ECOWAS region. ECOWAP. <https://ecowap.ecowas.int/see-document/74>

Food and Agriculture Organization of the United Nations. (2001). *International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture*. <https://faolex.fao.org/treaty/docs/tre000005E.pdf>

Grazioli, F.; Otieno, G.; Mendonca, S.; Acasto, F.; El Bilali, H. (2025). *Strengthening inter-country and international dialogue, intensifying and creating synergies between stakeholders in food systems focused on opportunity crops: Mapping partnerships and programs in Africa*. Programme DeSIRA - Development Smart Innovation through Research in Agriculture. Convention de contribution: FOOD/2021/422-681. 26 p.

High-Level Panel of Experts (HLPE) on Food Security and Nutrition of the Committee on World Food Security. (2023). *Reducing inequalities for food security and nutrition*. Rome: HLPE-FSN, Committee on World Food Security. <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/3b32bc6c-b4e8-46b3-bdae-acc32afe222f/content>

Hunter, D., Borelli, T., Beltrame, D. M. O., Oliveira, C. N. S., Coradin, L., Wasike, V. W., Wasilwa, L., Mwai, J., Manjella, A., Samarasinghe, G. W. L., Madhujith, T., Nadeeshani, H. V. H., Tan, A., Ay, S. T., Güzelsoy, N., Lauridsen, N., Gee, E., & Tartanac, F. (2019). The potential of neglected and underutilized species for improving diets and nutrition. *Planta*, 250(3), 709-729. <https://link.springer.com/article/10.1007/s00425-019-03169-4>

Intergovernmental Panel on Climate Change. (2022). *Climate Change 2022: Impacts, Adaptation and Vulnerability*. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change. <https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/>

International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture, Alliance Bioversity - CIAT & Global Forum on Agricultural Research and Innovation. (2021). *Using agrobiodiversity to transform food systems: The 2021 Rome Manifesto* [Brochure]. https://static1.squarespace.com/static/60ba6f3c74111c29f5572da2/t/61858fcf0fa6a109fcc0b7d3/1636143057956/Manifesto_brochure_final_v3.pdf

Lara, S. W., Tsiami, A., & Cross, P. (2023). Discovering and Mapping Colloquial Terminologies Describing Underutilized and Neglected Food Crops—A Comprehensive Review. *Foods*, 12(12), 2428. <https://doi.org/10.3390/foods12122428>

McMullin, S., Stadlmayr, B., Mausch, K., Revoredo-Giha, C., Burnett, F., Guarino, L., Brouwer, I. D., Jamnadass, R., Graudal, L., Powell, W., & Dawson, I. K. (2021). Determining appropriate interventions to mainstream nutritious orphan crops into African food systems. *Global Food Security*, 28, 100465. <https://doi.org/10.1016/j.gfs.2020.100465>

Padulosi, S., Thompson, J., & Rudebjer, P. (2013). *Fighting poverty, hunger and malnutrition with neglected and underutilized species (NUS): Needs, challenges and the way forward*. Bioversity International. <https://www.pim.cgiar.org/files/2013/11/NUSBioversitysingleRev5.pdf>

SUSTLIVES (2023). Analyse des politiques et des cadres réglementaires actuels concernant les espèces négligées et sous-utilisées (NUS) au Burkina Faso et au Niger. Agence italienne pour la coopération au développement (AICS), Ouagadougou (Burkina Faso) & Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM-Bari), Valenzano (Bari, Italie).

UNFCCC. (2024). *Nationally determined contributions under the Paris Agreement: Synthesis report by the Secretariat* (FCCC/PA/CMA/2024/10). <https://unfccc.int/documents/641792>

UNICEF. (2025). *Malnutrition in children*. UNICEF Data. <https://data.unicef.org/topic/nutrition/malnutrition/>

United Nations General Assembly. (2015). *Transforming our world: The 2030 Agenda for Sustainable Development* (Resolution A/RES/70/1). <https://sdgs.un.org/2030agenda>

United Nations Human Rights Council. (2018). *United Nations Declaration on the Rights of Peasants and Other People Working in Rural Areas: Resolution adopted by the Human Rights Council* (A/HRC/RES/39/12). https://digitallibrary.un.org/record/1650694/files/A_HRC_RES_39_12-EN.pdf

United Nations. (2016). *Paris Agreement, December 12, 2015*. United Nations Treaty Series, Vol. 3156, p. 79. https://treaties.un.org/doc/Treaties/2016/02/20160215%2006-03%20PM/Ch_XXVII-7-d.pdf

van Zonneveld, M., Castañeda-Álvarez, N. P., Achigan-Dako, E. G., Almekinders, C., de Haan, S., Hugo, W., Otieno, G., Ortiz, R., Raneri, J., Roa, C., Sperling, L. J., Spielman, D., & von Wettberg, E. (2024). *Improving healthy diets in a changing climate: Policies for mainstreaming the inclusion of neglected 'opportunity crops' in seed systems* (CIMMYT Report No. 68639). International Maize and Wheat Improvement Center (CIMMYT). <https://hdl.handle.net/20.500.12665/4643>

World Bank. (2025). June 2025 global poverty update from the World Bank: 2021 PPPs and new country-data. *World Bank Blogs*. <https://blogs.worldbank.org/en/opendata/june-2025-global-poverty-update-from-the-world-bank--2021-ppps-a>

World Health Organization. (2025). Global hunger declines, but rises in Africa and western Asia: UN report. <https://www.who.int/news/item/28-07-2025-global-hunger-declines-but-rises-in-africa-and-western-asia-un-report>


Annexe : Enquête auprès des parties prenantes




SUSTLIVES

SUSTaining and Improving local crop
patrimony in Burkina Faso and Niger for
better LIVES and EcoSystems


Soutenir et valoriser le patrimoine de
cultures locales au Burkina Faso et au Niger
pour améliorer les conditions de vie et les
écosystèmes



AGENZIA ITALIANA
PER LA COOPERAZIONE
AID SVS PPPD



CIHEAM
BARI



Financé par
l'Union européenne

Toutes les questions marquées d'un astérisque (*) sont obligatoires

RENFORCER LE DIALOGUE INTER-PAYS ET INTERNATIONAL, INTENSIFIER ET CRÉER DES SYNERGIES ENTRE LES PARTIES PRENANTES DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES NUS
Février 2025

Introduction

Le projet SUSTLIVES, financé par l'Union européenne, promeut l'utilisation de cultures négligées pour améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance au Burkina Faso et au Niger (2021-2025). Il vise à rendre les systèmes agricoles plus résilients en diversifiant les cultures et en améliorant l'accès à des semences de qualité. L'objectif est de construire des systèmes agricoles et semenciers plus résilients et adaptables en exposant les agriculteurs à davantage de variétés de cultures, en améliorant leur connaissance de première main de différents traits (nutrition, goût, résilience climatique, tolérance à la sécheresse, etc.) et en améliorant leur capacité à conserver et à accéder à des semences ou à du matériel végétal de bonne qualité. Le projet comprend plusieurs activités clés, notamment l'amélioration de l'accès aux semences de NUS, le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le développement et l'amélioration des chaînes de valeur et des marchés pour les NUS, ainsi que les politiques et institutions liées aux NUS. En particulier, l'activité de projet 3.4 vise à favoriser les dialogues entre les pays et au niveau régional afin de créer des synergies pour la diffusion des meilleures pratiques en matière d'utilisation et de gestion durables des NUS pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'adaptation au changement climatique et les moyens de subsistance, ainsi que pour la création de synergies pour soutenir les politiques et les institutions, notamment en ramenant les NUS dans le débat sur les systèmes alimentaires.

Le projet vise à développer une plateforme multipartite pour promouvoir l'utilisation durable des NUS (cultures négligées et sous-utilisées), favoriser le dialogue entre les pays et encourager la collaboration pour améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition et l'adaptation au changement climatique. Pour favoriser cette collaboration, l'équipe doit comprendre et identifier les parties prenantes impliquées dans divers aspects du système alimentaire NUS, notamment la conservation, la sélection et le développement variétal, les systèmes semenciers, la production, la

valeur ajoutée, la commercialisation et la consommation. Les différentes catégories de parties prenantes comprennent les banques de gènes, la recherche et la sélection, les institutions de développement des capacités telles que les universités et les ONG, les organisations du secteur privé, les décideurs politiques et les médias.

Cette enquête vise à inventorier et à cartographier les projets axés sur les espèces négligées et sous-utilisées (NUS) à travers l'Afrique, menés par diverses organisations et parties prenantes dans différentes régions et pays. L'objectif est de :

- **Créer des synergies:** Favoriser la collaboration entre les pays et les régions pour un partage et une coordination efficaces des connaissances.
- **Améliorer le dialogue :** Renforcer les discussions régionales pour promouvoir les meilleures pratiques en matière d'utilisation et de gestion durables des NUS.
- **Soutenir les objectifs clés :** Aborder la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration des moyens de subsistance.
- **Influencer la politique :** Créer une base pour le soutien politique et institutionnel afin de promouvoir les initiatives durables de la NUS à travers le continent, par exemple l'accès et le partage des avantages.
- **Mobilisation des ressources:** spécialement pour la mise à l'échelle des meilleures pratiques.

INFORMED CONSENT

Merci de l'intérêt que vous portez à cette enquête. Avant de continuer, veuillez lire attentivement les informations suivantes pour comprendre vos droits et responsabilités.

Objectif de l'enquête

Cette enquête vise à inventorier et à cartographier les projets axés sur les espèces négligées et sous-utilisées (NUS) à travers l'Afrique, dirigé par diverses organisations et parties prenantes dans différentes régions et pays. L'objectif ultime est de rassembler diverses parties prenantes sur une plate-forme continentale pour l'échange d'informations, le développement des politiques et des institutions et, en fin de compte, de créer des synergies à tous les niveaux. Les données recueillies dans le cadre de cette enquête seront utilisées pour concevoir la plateforme multipartite et ses fonctions associées.

Informed Consent :

Avant d'accepter de participer, Veuillez consulter les informations ci-dessous pour vous assurer que vous comprenez ce que votre participation impliquera et vos droits en tant que participant.

Détails de la participation :

- Votre participation à ce sondage est entièrement volontaire.
- Le sondage prendra environ 15 minutes à remplir et comprendra des questions sur vos expériences et votre participation à des projets et programmes liés à NUS.
- Vous pouvez choisir de ne pas répondre à une question qui vous met mal à l'aise, et vous êtes libre de vous retirer du sondage à tout moment sans aucune conséquence négative.

Confidentialité :

- Vos réponses resteront strictement confidentielles. Aucune information personnellement identifiable ne sera partagée avec des tiers.
- Toutes les données collectées seront anonymisées pour protéger votre identité. Les informations que vous fournissez ne seront utilisées qu'à des fins de recherche et pourront être publiées dans des rapports ou des publications universitaires, mais les réponses individuelles ne pourront être retracées jusqu'à aucun participant.
- Les données seront stockées en toute sécurité et ne seront accessibles qu'à l'équipe de recherche.

Le sondage devrait prendre environ 15 minutes à remplir.

En poursuivant ce sondage, vous reconnaissez que :

|

1. J'ai lu et compris les informations ci-dessus ***2. Je participe volontairement à ce sondage *****3. J'ai au moins 18 ans ***

Si vous avez des questions sur cette enquête, veuillez contacter g.otieno@cgiar.org ou f.grazioli@cgiar.org ou susanna.rokka@luke.fi

Cliquez sur « Suivant » pour indiquer votre consentement et commencer l'enquête.

4. Vos coordonnées :

Nom de famille *

Prénom *

Numéro de téléphone

Messagerie électronique *

Nom de l'organisation/de l'entreprise *

Désignation/poste

5. Genre

- Femelle
- Mâle
- Autre

6. Pays *

7. Quel est votre rôle dans l'organisation *

- Décideur politique
- Éleveur
- Chercheur
- Conservateur/gestionnaire de la banque de gènes
- Spécialiste des systèmes semenciers
- Expert en renforcement des capacités
- Nutritionniste/expert en santé publique
- Processeur/Valeur ajoutée
- Marketing
- Communication
- Autre

9. Type d'organisation *

- Banque de gènes
- Organisation paysanne
- Institut national de recherche
- Ministère
- Université
- ONG internationale
- ONG locale

- Organisation du CGIAR
- Secteur privé
- Autre

11. Avez-vous ou votre institution mis en œuvre des projets sur les espèces négligées et sous-utilisées au cours des 5 dernières années ?*

- Oui
- Non

31. Appartenez-vous à l'un des groupes ou entités suivants ?

- Groupe d'intervenants (préciser) _____
- Plateforme multipartite (préciser) _____
- Communauté de pratique (préciser) _____
- Autre (préciser) _____

32. Quels sont les moyens utilisés pour partager des informations en leur sein ? Comment préférez-vous participer ou obtenir des informations de ces groupes ?

- Réunions fréquentes en personne
- Plateforme en ligne
- Bulletins
- Autre _____
- Réunions fréquentes en ligne

33. Êtes-vous prêt à rejoindre une plateforme multipartite au niveau continental sur les NUS en Afrique ? *

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

34. Par quel mode êtes-vous prêt à participer ?

- Forum national des parties prenantes
- Plateforme régionale multipartite
- Communauté de pratique (CdP)

35. Êtes-vous intéressé à participer à l'atelier de lancement de la plateforme multipartite NUS en juin 2025 – date et lieu à définir

- Oui
- Non
- Je ne sais pas encore